



PAR COURRIEL

Québec, le 19 octobre 2017

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 0801-01-2017-2018-313**

---

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 5 octobre 2017, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec tous les dossiers pendants qu'il pourrait détenir impliquant 9103-3522 Québec inc. et l'immeuble situé aux 675 à 705, boulevard des Seigneurs, à Terrebonne.

À la suite de notre conversation téléphonique du 17 octobre dernier, vous nous avez mentionné que vous désiriez recevoir une copie des plumitifs.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient deux dossiers fermés correspondant à votre demande :

- SAI-M-181198-1102 et SAI-Q-203985-1409

Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie des plumitifs, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques  
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitifs